

**COMMUNE DE MAREUIL LA MOTTE**

Tél : 03.44.42.53.07

Mail : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à Mareuil-la-Motte, en la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MATRAN Frédéric, maire.

**Étaient présents :** Mmes et MM. MATRAN Frédéric, SWYNGHEDAUF Michèle, BOMY Dominique, TOTEL Frédéric, WEPIERRE Audrey, BUKWA Gérald, MARTINEZ Rose-May, POPPE Alexie, GUERIN Loïc, LACROIX Cindy, STRIPPE Pierrick, LERMINIER Nadia, BOMY Alexandre et DANÈS Paul formant la majorité des membres en exercice.

**Absente avant donné pouvoir :** Mme GRECHEZ Perrine ayant donné pouvoir à M. MATRAN Frédéric.

M. BOMY Alexandre a été nommé secrétaire de séance.

Convocation du 24/03/2026  
Conseillers en exercice : 15

Affichage du 31/03/2026  
Présents : 14

Transmis en Sous-Préfecture de Compiègne  
Votants : 15

**DELIBERATION N°2026.30.03-3**

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE  
AU SEIN DES SYNDICATS ET ORGANISMES EXTERIEURS**

Suite à l'installation du conseil municipal, à l'élection du maire et des deux adjoints du 20 mars 2026, le conseil municipal procède à la désignation des délégués qui représenteront la commune dans les différents syndicats et organismes extérieurs.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide qu'il sera représenté dans les instances extra communales par les membres suivants :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>CCPS</b>	M. MATRAN Frédéric	Mme SWYNGHEDAUF Michèle
<b>SMOA</b>	M. MATRAN Frédéric	Mme SWYNGHEDAUF Michèle
<b>SIVOM de Margny-sur-Matz</b>	M. MATRAN Frédéric Mme LERMINIER Nadia M. BUKWA Gérald	M. BOMY Dominique
<b>SEZEO</b>	M. GUERIN Loïc M. TOTEL Frédéric	
<b>SIVU</b>	M. MATRAN Frédéric	Mme SWYNGHEDAUF Michèle
<b>INGE'OISE</b>	M. MATRAN Frédéric	
<b>ADICO</b>	M. MATRAN Frédéric	
<b>SMOHD</b>	M. MATRAN Frédéric	Mme SWYNGHEDAUF Michèle
<b>Correspondant Défense</b>	Mme MARTINEZ Rose-May	
<b>Référent Pompiers</b>	M. BOMY Dominique	
<b>Référent Séniors</b>	M. MATRAN Frédéric	

Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer tout document afférent et de les transmettre aux différentes structures.

SOUS-PREFECTURE

n 1 AVR. 2026

DE COMPIEGNE

Fait et délibéré à Mareuil-la-Motte, le 30 mars 2026.

Pour copie conforme

Le maire, Frédéric MATRAN

